

# LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0027

Édition du 02 août 2019



## Sommaire

A la Une : Steve Maia Caniço	P.2-3
Le Billet de la Gazette	P.3
Edito : Des permanences saccagées	P.4
Chronique de l'été :	
Histoire des Gilets Jaunes	P.5-6
Quartier Libre	P.7
Pause Café : Pensée (R) Évolutionnaire	P.8



WALL TWEET

Allo @Place\_Beauvau - c'est pour un bilan (mis à jour)

Novembre 2018 – Juin 2019 : Une répression française : 860 signalements, 2 décès #JusticePourSteve #ZinebRedouane, 315 blessures à la tête 24 éborgné-es 5 mains arrachées

@davduf 06:36 - 31 juil. 2019

Steve – Le Premier ministre va saisir l'inspection de l'administration pour déterminer les raisons de la présence de la Loire à Nantes.

(ndlrr. - tweet parodique )

@le\_gorafi 10:12 - 31 juil. 2019



## Steve Maia Caniço

Un drame qui a ému tout un pays.

### La nuit du 21 et 22 juin 2019

Ce vendredi, comme chaque année a lieu à cette date la fête de la musique. Un évènement festif qui rassemble énormément de personnes sur tout le territoire.

Les faits se déroulent à Nantes, au niveau des quais Wilson. Plus de 2000 personnes sont rassemblées pour faire la fête, plus d'une dizaine d'enceintes diffusant de la musique sont installées sur les quais, avec une tolérance des autorités fixée jusqu'à 4 h du matin.

Steve, un jeune homme de 24 ans, fait la fête avec ses amis.

A 4h du matin, une vingtaine de policiers de la compagnie départementale d'intervention et de la Brigade anti-criminalité sont dépêchés sur les lieux afin de mettre fin aux festivités.

Un seul des dix DJ présent refuse de couper le son, après 15 minutes de discussion, il finit par s'exécuter et les policiers se replient.

Cependant, il décide de mettre une dernière musique (« Porcherie » de Bérurier Noir). Les policiers reviennent dès lors sur les lieux.

### Deux versions mais un drame

C'est à partir de ce moment que les versions divergent. D'après les personnes présentes sur les lieux, les autorités auraient chargés sans prévenir.

Plus de 20 tirs de lacrymogènes, des grenades de désencerclement ont été

lancées.

D'après les autorités, il s'agirait de "légitime défense" car ils auraient reçu des tirs de projectiles.

Ce qui est certain, c'est qu'à la suite de cette charge 14 personnes sont tombées dans le canal dont Steve et malheureusement seulement 13 ont été repêchées. A partir de ce moment, Steve est porté disparu.

### Un mois d'angoisse

Cette date marquera le début d'un combat sans repos pour les proches du jeune homme. De nombreuses recherches organisées par les proches ont lieu sans résultat, une demande d'explications auprès des autorités dirigeantes est faite sans résultat.

Pendant plus d'un mois, la même question : "Où est Steve ?" fait le tour des réseaux sociaux, sans que le gouvernement n'y prête vraiment attention, aucune déclaration, rien dans les médias (ou vite fait entre deux sujets d'actualité).

En parallèle une enquête de l'IGPN est menée afin de déterminer la responsabilité des autorités dans ce drame.

### Sa dépouille est enfin retrouvée

Le 29 juillet 2019, soit plus d'un mois après les faits, un corps est repêché dans le canal, pas très loin du lieu de l'accident. Il sera identifié le jour suivant, il s'agit bien du jeune homme

de 24 ans.

### E. Philippe et C. Castaner

A la suite de la découverte du corps de Steve Maia Caniço, le premier ministre accompagné du ministre de l'intérieur a enfin pris la parole publiquement. Il a présenté ses condoléances et a sollicité une rencontre avec les parents de la victime (ce qui n'avait pas été fait jusque là..).

Il a également annoncé qu'il allait rendre publique le rapport de l'IGPN dans lequel est indiqué : "Il ne peut être établi de lien entre l'intervention des forces de l'ordre et la disparition de Steve Maia Caniço." Toujours d'après ce rapport, l'intervention des forces de l'ordre était "justifiée" et pas "disproportionnée".

### Malgré tout une répression qui continue

Les annonces faites par le premier ministre, et les conclusions du rapport de l'IGPN ont déclenchée une vague d'indignation et de colère. De nombreux appels à des rassemblements à la mémoire du jeune homme ont été fait et avec étonnement, la préfecture de Loire-Atlantique a interdit toute manifestation, le samedi suivant l'annonce du décès du jeune homme, dans le centre-ville de Nantes. Des tirs de lacrymogènes ont même eu lieu lors de rassemblement en mé-

moire du jeune homme.

### Conclusion

Des centaines de personnes ont été blessées depuis le mois de novembre, mutilés pour certains, les autorités dénoncent des manifestants violents.

Mais aujourd'hui, nous ne parlons pas d'un manifestant, mais simplement d'un jeune homme qui comme des milliers de personnes chaque année faisait la fête avec ses amis.

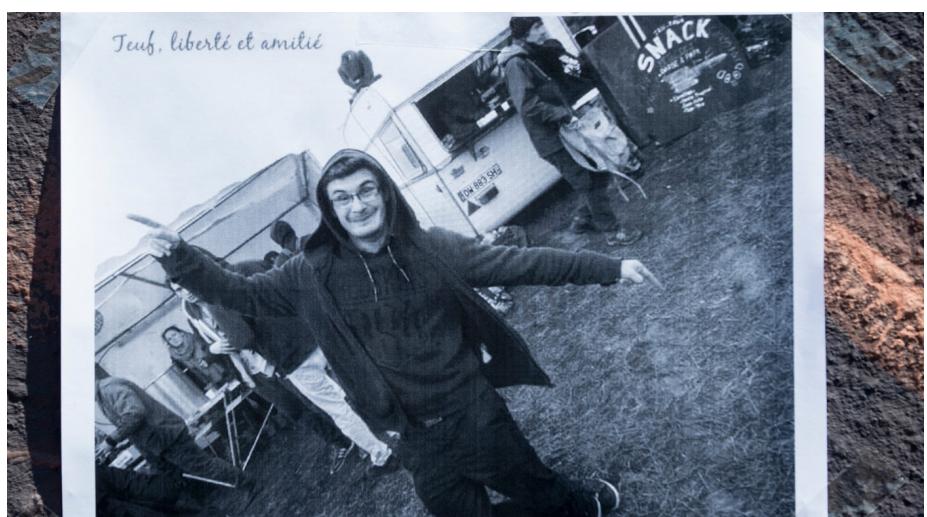
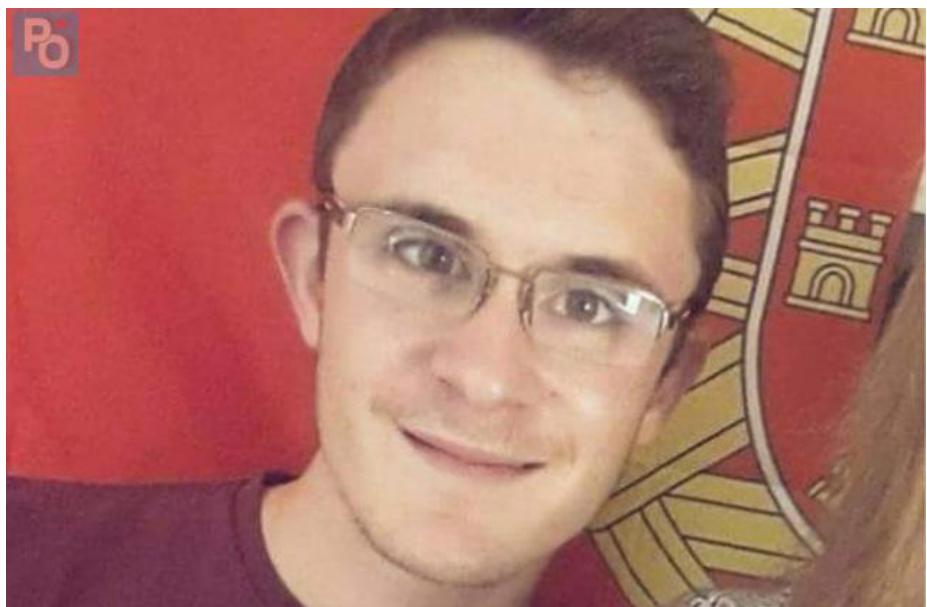
Un jeune homme qui était à l'aube de sa vie, ses proches souligneront sa gentillesse et sa bienveillance.

Un jeune homme qui n'avait rien demandé à personne, rien fait de mal, il croquait simplement la vie à pleine dent et dansait.

On pourrait attendre de la part du gouvernement, une prise de conscience, un regret, une remise en question de méthode utilisée, mais il n'en est rien. Ce gouvernement arrive à justifié un tel drame.

Aujourd'hui dans notre pays, l'utilisation d'une force autoritaire fait dorénavant partie du quotidien.

Quel drame allons-nous devoir vivre encore avant que cela s'arrête ? Quand vont-ils réaliser que dans un pays démocratique comme le nôtre cela ne devrait pas exister ? ■



**Au nom de la gazette du mouton libéré, nous sommes de tout cœur avec la famille et les proches de Steve Maia Caniço, et nous espérons que son nom restera à jamais graver dans les mémoires de tous, comme celui d'un jeune homme bienveillant qui cette nuit là ne faisait que danser avec ses amis..**

### Le Billet de la Gazette

#### Brigitte se refait "une beauté"

Alors que depuis des mois, le personnel des hôpitaux se met en grève pour alarmer le gouvernement sur les conditions de travail de plus en plus difficile, et sur le danger pour la santé des patients (pour rappel plusieurs décès ont eu lieu dans les couloirs de certaines urgences à cause du manque de moyen donné au personnel hospitalier..). Cela n'a pas l'air d'inquiéter grand monde et surtout pas la première dame, qui pendant que le peuple demande à avoir les moyens de se faire soigner, elle se donne les moyens (à nos frais) de se faire une petite chirurgie esthétique ! Il y a vraiment un écart de priorité et de réalité dans notre pays entre ceux qui vivent, payent, subissent et ceux qui dirigent...

## Edito : Des permanences saccagées

**A la suite du vote de ratification du traité "CETA", de nombreuses permanences de députés ont été saccagées.**

Ce qui a provoqué l'indignation de la majorité, argumentant que cela n'était pas acceptable dans une "démocratie". Ou bien encore des propos tenus par A. Bergé sur ses réseaux sociaux : "Et hier et aujourd'hui des députés @LaREM\_AN ont encore été pris pour cibles en raison de leurs votes.

Au pays de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, "nul ne peut être inquiété pour ses opinions". Et on respecte la démocratie".

Dans un pays, où depuis plusieurs mois une colère sociale grandit jour après jour, où des citoyens sont blessés, mutilés lors de manifestation pour exprimer leur opinion et leur mécontentement, la majorité s'indigne de saccage de mobilier...

La violence n'a jamais été une solution, que ce soit "justifié" ou non, cependant elle est le résultat d'une montée de colère dûe à des décisions néfastes prises semaine après semaine,

et au lieu d'aller vers l'apaisement, encore une fois la majorité préfère prendre la direction de la condamnation et de la répression.

Aujourd'hui, la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, la liberté d'expression, n'est malheureusement plus valable que dans un sens... ■

Hier c'était ATB, les autoroutes, la poste, EDF...  
 Et demain, ce sera quoi ?  
 Nos écoles, nos hôpitaux ?

**NOUS SIGNONS.  
 ET VOUS ?**

**<https://referendum.interieur.gouv.fr>**



## Histoire des Gilets Jaunes

### Janvier

- 03/01/19 : Eric Drouet est interpellé et placé en garde à vue pour «organisation d'une manifestation sans déclaration préalable», alors qu'il se dirigeait vers les Champs-Elysées.
- 05/01/19 : Acte VIII (voir encadré)
- 06/01/19 : Plusieurs centaines de femmes gilets jaunes se sont rassemblées à Paris.
- 07/01/19 : E. Philippe s'est invité au 20 heures de TF1, pour un entretien exclusivement consacré à la contre-attaque sécuritaire du gouvernement. (voir encadré)
- 08/01/19 : Après la polémique suscitée par son salaire, la présidente de la Commission nationale du débat public Chantal Jouanno a annoncé son retrait du pilotage du «grand débat national».
- 09/01/19 : Après plusieurs jours de garde à vue, Christophe Dettinger a comparu tard devant la 23e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Son procès a été renvoyé au 13 février.
- 12/01/19 : Acte IX - Paris et Bourges nommées épicentres des manifestations.
- 12/01/19 : 11e décès - Deux manifestants s'interposent lorsqu'un camion tente de forcer le passage face à un barrage filtrant sur une au-

toroute en Belgique, à la frontière avec les Pays-Bas. L'un des deux, âgé de 49 ans, passe sous les roues du véhicule.

- 15/01/19 : Lancement du Grand Débat National.
- 19/01/19 : Acte X - De nombreuses manifestations à Paris pour demander plus de justice sociale et fiscale, plus de démocratie directe, et protester contre les violences policières.
- 23/01/19 : Une liste gilets jaunes a annoncé son intention de présenter sa candidature aux élections européennes, avec à sa tête Inggrid Levavasseur. Ce qui est décrié par la majorité du mouvement des Gilets Jaunes, refusant une "tête représentative".
- 26/01/19 : Acte XI - Quelques heurts ont éclaté place de la Bastille où Jérôme Rodrigues (une figure du mouvement) a été blessée à l'oeil suite à un tir de LBD. Dans la soirée, Place de la République, la «Nuit Jaune» a été vite dispersée suite à des affrontements.
- 27/01/19 : Les foulards rouges font leur contre-manifestation.



### Deux poids, deux mesures

Lors de l'acte VIII, un officier de police, promu de la Légion d'honneur, a été filmé en train de frapper plusieurs personnes en marge d'une manifestation de gilets jaunes à Toulon tandis qu'à Paris un homme identifié comme étant un ancien champion de boxe s'est illustré en frappant les gendarmes.

L'officier de police ne fut pas poursuivi, mais le boxeur fut incarcéré et eu un procès. Ce qui ne rajouta de la colère à la mobilisation. Pour rappel, C. Dettinger avait reconnu avoir dépassé les limites et perdu son sang froid, mais n'ayant fait que défendre une dame qui se faisait frapper par un CRS.

## Loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations

Suite aux violences lors des manifestations des GJ, E. Philippe annonce la mise en place d'une nouvelle loi. Le Sénat adopte la proposition de loi, le 12 mars 2019.

Cette loi contient entre autres, la possibilité de donner des interdictions de manifestation sur la voie publique, la création d'un délit punissant d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait pour une personne, au sein ou aux abords immédiats d'une manifestation sur la voie publique, au cours ou à l'issue de laquelle des troubles à l'ordre public sont commis ou risquent d'être commis, de dissimuler volontairement tout ou partie de son visage sans motif légitime. L'extension du champ d'application des peines complémentaires encourues par ceux qui se rendent coupables de manifestation illicite ou de délits lors de manifestations ou de réunions publiques..

### Février

- 02/02/19 : Acte XII - En pleine polémique sur les LBD, plusieurs dizaines de milliers de gilets jaunes ont défilé à travers la France pour dénoncer les violences policières.
- 06/02/19 : Convergence des luttes entre Gilets Jaunes et syndicaliste CGT pour une manifestation.
- 09/02/19 : Acte XIII - Manifestation non déclarée à Paris, devant l'assemblée nationale, un manifestant finit avec une main arrachée par une grenade de désencerclement.
- 13/02/19 : Procès du boxeur, C. Dettinger. Il est condamné à 1 an de prison ferme.
- 16/02/19 : Acte XIV - A Paris, Alain Finkielkraut est la cible d'injures antisémites en marge du cortège.
- 17/02/19 : Rassemblement des Gilets Jaunes qui rappelle que le mouvement est un mouvement pacifiste, ils condamnent les insultes envers A. Finkielkraut la veille.
- 23/02/19 : Acte XV





## Quelques phrases de Jaures

**La liberté, c'est l'enfant de la classe ouvrière, née sur un grabat de misère, et de mine chétive encore, mais qui porte en soi une incomparable vitalité secrète et dont le regard de flamme appelle la liberté d'un monde nouveau.**

**Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de noire bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.**

**Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage.**

**Quand les hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots.**

### Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



# Pause Café

## Billet du jour

Par Damien Marrat

Je rêve d'un jour nouveau, d'une vague de foule dans les rues. La passion et la volonté de se libérer du joug des puissants nous habiterait. La mer humaine avancerait doucement mais sûrement vers le palais de nos tyrans, écrasant tout sur son passage, au prix de nombreuses vies dans un camp comme dans l'autre. L'armée serait là elle aussi, à saigner le peuple, celui qui, pourtant, lui donnait les moyens d'exister. La symphonie des armes se joindrait aux chants révolutionnaires. Un lourd sacrifice contre une grande libération. Il ne fallait pas le faire pour revenir en arrière (principe d'une révolution), mais bien dans l'espoir de connaître, enfin, l'évolution.

Se battre pour reprendre le pouvoir n'est pas une bonne idée. Puisqu'il y a dans cette idée la notion d'appropriation, de prendre aux uns afin de donner aux autres. Or, le pouvoir redistribué ne sert à rien s'il n'est pas modifié. L'évolution dont je rêve annihilera le concept de l'homme providentiel. Elle instaurera alors, à la place, la chefferie sans pouvoir. Au sein de ce monde, personne ne sera supérieur à qui que ce soit, et surtout pas en terme de priviléges.

Parce que s'il y a bien une raison pour laquelle les citoyens doivent s'insurger, c'est l'existence des statuts extraordinaires. Sous couvert de démocratie, les uns s'accordent pour dominer les autres. Cette escroquerie doit cesser. Un peuple n'a pas besoin d'être materné par les aristocrates pour survivre. Que les élites s'expriment comme les autres, ni plus ni moins. Pour cela, il faut également protéger la presse, ainsi que tous les outils de communication qui permettent de s'adresser directement au plus grand nombre.

L'égalité passera par l'abolition de la propriété lucrative. Il n'y a que de cette façon que nous détruirons la soif infinie de richesse et de pouvoir qu'ont certaines créatures. La seule soif acceptable est celle de l'équilibre entre tous. Personne ne mérite de finir dans la rue, pas même celui qui s'est laissé aller à une mauvaise gestion de son capital, ou tout simplement de sa vie (malheureusement, la frontière est mince aujourd'hui).

Comment certaines et certains peuvent se pavanner dans leurs maisons géantes, exubérantes, pendant qu'une part d'entre nous se meurt de faim ? Comment l'individualisme a-t-il corrompu les âmes, au point de devenir la norme de la pensée ? A travers ce billet, je souhaite délivrer un message d'espoir. Car je crois en la prise de conscience, en ce mouvement tant espéré qui finira par frapper la nation, un jour ou l'autre.

J'espère seulement que ce jour rêvé ne surviendra pas trop tard. Nous savons à présent que le sablier de notre temps n'est plus qu'à moitié plein, alors tâchons de ne pas gâcher nos derniers grains de sable.

